

TRIER/RECYCLER,
RÉDUIRE, RÉUTILISER

ÉDITION
2013-2014

DU CONCRET
POUR RÉDUIRE NOS DÉCHETS

Grand Poitiers
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

grandpoitiers.fr



Comme la plupart des grandes agglomérations, Grand Poitiers est engagée dans un programme de réduction des déchets qui s'inscrit dans le « Grenelle 2 » de l'environnement.

Notre objectif est de réduire la production d'ordures ménagères de 7 % en 5 ans et diminuer de 15 % les quantités de déchets produits, qu'ils soient destinés à l'enfouissement ou à l'incinération.

Depuis 2009, les actions mises en place pour réduire les déchets à la source (compostage, lutte contre le gaspillage alimentaire...) et optimiser le réemploi (annuaire du réemploi, bornes textiles...) ont permis de réduire la production d'ordures ménagères de 3%. Les efforts doivent être poursuivis dans les années à venir.

Ce guide pratique rassemble quantité d'exemples de gestes simples qui contribueront à la préservation de notre qualité de vie environnementale.

Nous avons tous à y gagner.

Alain Claeys
Président de Grand Poitiers

Sommaire

Du concret pour **réduire** nos déchets

Produire moins de déchets, c'est possible ! À la maison, au travail, au jardin... il suffit de changer certaines de nos habitudes et d'adopter quelques gestes simples.
C'est ce qu'on appelle la réduction à la source des déchets. En plus, ces gestes simples nous permettent souvent de faire des économies. Alors, pourquoi s'en priver ?



Source : ADEME 2009



AU MAGASIN

- Rédiger une **liste de courses** pour éviter les achats superflus.
- D'une manière générale, éviter les **suremballages.** Privilégier les produits au détail, en vrac (fruits et légumes), à la découpe (fromages, charcuterie), les grands conditionnements (riz, pâtes, sucre), les écorecharges et les produits concentrés (lessive, liquide vaisselle...).
- Privilégier les produits **rechargeables/durables** (piles, rasoirs, stylos, briquets, serviettes en tissu, serpillières, chiffons...).
- Éviter les **produits non réutilisables** (lingettes, assiettes, couverts, gobelets jetables...).
- Préférer les **produits de saison.**
- Vérifier les **dates de péremption** lors de l'achat.
- Utiliser des **produits éco-labellisés** plus propres pour l'environnement.
- Transporter ses achats à l'aide de **sacs réutilisables**, paniers, cabas et éviter les sacs de caisse.



À LA MAISON

- Réduire le **gaspillage alimentaire** :
  - › Contrôler la température du réfrigérateur.
  - › Cuisiner les restes plutôt que de les jeter.
  - › Composter (épluchures, restes de repas...).
- Boire de **l'eau du robinet**, elle est saine et contrôlée.





ASTUCE !

Si l'eau de votre robinet a une légère odeur de chlore : versez l'eau dans un récipient ouvert et placez-le au réfrigérateur. Après une vingtaine de minutes, le chlore (qui est à l'état gazeux dans l'eau) se sera évaporé naturellement.

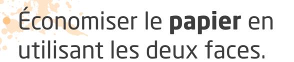
- Coller sur sa boîte aux lettres un autocollant **«stop pub»**. Demandez le vôtre à l'accueil des mairies ou fabriquez-le vous-même.
- S'inscrire sur la **liste Robinson**
  Pour recevoir moins de publicité adressée dans votre boîte aux lettres, envoyez une demande d'inscription écrite à : Liste Robinson / Stop Publicité
  UFMD - 60, rue la Boétie - 75008 Paris

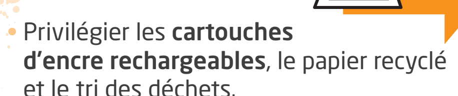
LE SAVIEZ-VOUS ?

Chaque année, nous recevons 30 à 40 kg d'imprimés publicitaires dans nos boîtes aux lettres.

- Utiliser des **produits non dangereux** (détergents écologiques, vinaigre blanc, bicarbonate, peintures sans solvant chimique...) et bien respecter les dosages.

AU TRAVAIL





- Économiser le **papier** en utilisant les deux faces.
- Privilégier les **cartouches d'encre rechargeables**, le papier recyclé et le tri des déchets.
- Donner ou vendre les **outils et matériels** ne servant plus.
- Pour la pause café, éviter les gobelets jetables, préférer une **tasse ou un verre.**



À L'ÉCOLE

- Pour le goûter, préférer **une gourde et des gâteaux** ou tartines aux minibriques et goûters en portion individuelle suremballée.
- Utiliser des cahiers en **papier recyclé.**
- Privilégier les cartables et fournitures **robustes.**
- Utiliser des **colles non toxiques**.



AU JARDIN

- Tondre en utilisant **la technique du Mulching**
Le mulching consiste à tondre sa pelouse sans panier. L'herbe finement broyée est laissée sur le sol. Elle se dégrade naturellement et nourrit votre pelouse.
Il existe des tondeuses mulching, renseignez-vous.

- Pratiquer **le broyage des déchets verts**
À l'aide d'un broyeur ou d'une tondeuse (petites tailles épandues sur la pelouse), vous obtenez un broyat très utile au jardin pour le compostage et le paillage des plantations.

Lep aillage consiste à déposer votre broyat au pied des arbres et plantes. Il protège contre le développement des mauvaises herbes, apporte de l'humus au sol, maintient son humidité (moins d'arrosage) et réduit son exposition au gel.

Le Bois Raméal Fragmenté (BRF) est un paillis constitué de branches vertes et fraîches broyées.

DEUX SERVICES GRATUITS DE BROYAGE DES VÉGÉTAUX

Un service gratuit de broyage à la déchetterie de Vouneuil-sous-Biard.
Tous les mercredis et samedis au printemps et en automne, de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h30.
Plus d'infos : **05 49 52 37 98**

Un service mobile de broyage dans les communes de Grand Poitiers.
Infos et calendrier sur : **dechetteries.grandpoitiers.fr**

- Choisir des plantes et arbustes à **croissance ralentie** (camélia, lilas, arbousier...) qui nécessitent moins d'entretien et génèrent moins de déchets de taille.
- Préférer les **produits naturels** (paillage, compost, purin d'orties, bouillie bordelaise...) aux produits chimiques.



- Pratiquer **le compostage**
Le compostage est un processus naturel de décomposition des déchets organiques (déchets de cuisine et du jardin). Il peut être réalisé en tas dans un coin du jardin ou dans un composteur. Le compost obtenu constitue un excellent engrais.

- Composter, **même sans jardin**
Le lombricompostage permet de réaliser du «compost d'appartement». Dans une boîte spéciale, des vers de compost transforment vos déchets en engrais naturel.

COMPOSTAGE COLLECTIF

Grand Poitiers soutient le **compostage collectif.**
Pour en profiter au pied de votre immeuble ou de votre résidence, contactez le service Déchets-Propreté au **05 49 41 92 18** ou connectez-vous sur **dechets-proprete.grandpoitiers.fr**

AIDE À L'ACHAT D'UN COMPOSTEUR

Grand Poitiers encourage ses habitants à installer un composteur ou un lombricomposteur en subventionnant l'achat du matériel à hauteur de **15 euros.**

Grand Poitiers **offre un bio seau** (petit seau où l'on stocke les déchets organiques) aux habitants de Grand Poitiers suivant une formation de relai-composteur.

Plus d'infos : **05 49 41 92 18**
Formulaire de demande de subvention d'un composteur sur **dechets-proprete.grandpoitiers.fr**



COMPOSTAGE, MODE D'EMPLOI

2/3 des apports

VOS DÉCHETS MÉNAGERS NON-ALIMENTAIRES

- Essuie-tout usagé, papier non coloré
- Cartons bruns découpés en morceaux
- Cendres de bois refroidies
- Copeaux, sciure de bois

VOS DÉCHETS DE CUISINE

- Épluchures de légumes et de fruits
- Filtres et marc de café, thé
- Coquilles d'œuf, pain
- Petits restes de repas (riz, pâtes, croûtes de fromage…)

1/3 des apports

VOS DÉCHETS DU JARDIN

- Plantes et fleurs fanées
- Mauvaises herbes, gazon, foin
- Restes de récoltes de potager
- Feuilles mortes, branches broyées



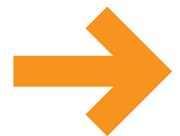
VOTRE COMPOSTEUR

ou un tas dans un coin du jardin

-30%

Composter réduit d'environ 30 % le poids de vos déchets domestiques !

Aérer, brasser et humidifier



UTILISATIONS DU COMPOST

Moins de 6 mois : utilisé en **paillage** au pied de vos plantations.

Entre 6 et 9 mois : incorporé à la terre en **amendement** organique.

Après 9 mois : utilisé comme terre de **rempotage.**

Grand Poitiers **montre l'exemple**

Réduire nos déchets à la source, favoriser le réemploi, optimiser le tri et ainsi le recyclage... Depuis plusieurs années déjà, la collectivité de Grand Poitiers s'engage dans des pratiques écocitoyennes. Car, si notre rôle est d'inciter les habitants de l'agglomération à réduire leurs déchets, notre engagement, lui, nous oblige à l'exemplarité !



COMPOST... AU MENU

Grand Poitiers encourage la mise en place de compostage dans les **cantines des écoles.** Il concerne les déchets produits lors de la préparation des repas.

Des exemples :

- À Montamisé (350 repas par jour) et à Migné-Auxances (450 repas par jour), le compostage réduit respectivement la production de déchets de 3.5 tonnes et 4.5 tonnes par an.
- Depuis mai 2013, la cuisine centrale de Tony Lainé (Trois cités) est équipée d'un pavillon de compostage. 20 tonnes de déchets organiques seront ainsi détournées du bac d'ordures ménagères chaque année et valorisés en compost.

COMPOST... À TOUS LES ÉTAGES

Grand Poitiers accompagne également la mise en place de compostage collectif au pied des immeubles et des résidences. SIPEA, Logiparc, Habitat 86 et SAR d'HLM sont engagés dans cette démarche.









TOUS À L'EAU... DU ROBINET

En 2011, la collectivité a réalisé **une carafe d'eau** «Grand Poitiers» destinée à remplacer la distribution de bouteilles d'eau lors des conseils, réunions et buffets.

L'objectif est triple : promouvoir la très bonne qualité de l'eau de Grand Poitiers, faire des économies, et surtout, **réduire les déchets.**

Par exemple, l'utilisation de ces carafes lors des réunions de conseil permet d'économiser 1 500 bouteilles d'eau par an !

DES NETTOYAGES PLUS PROPRES

Depuis 2008, les services d'entretien de Poitiers et des communes de l'agglomération utilisent des produits d'entretien **moins nocifs** pour l'environnement (produits biologiques ou éco-labellisés).

DES ESPACES VERTS PLUS VERTS

«Zéro phyto» : désormais, le service des Espaces verts n'utilise plus aucun produit phytosanitaire (engrais, désherbant...).

Compostage et paillage : le service des Espaces verts développe de nouvelles pratiques pour réduire la production de déchets verts.

Le compostage et le broyage des déchets verts permettent de produire un **engrais naturel** et de réaliser **un paillage des massifs et plantations** (le paillage permet de limiter l'arrosage et la pousse des mauvaises herbes).

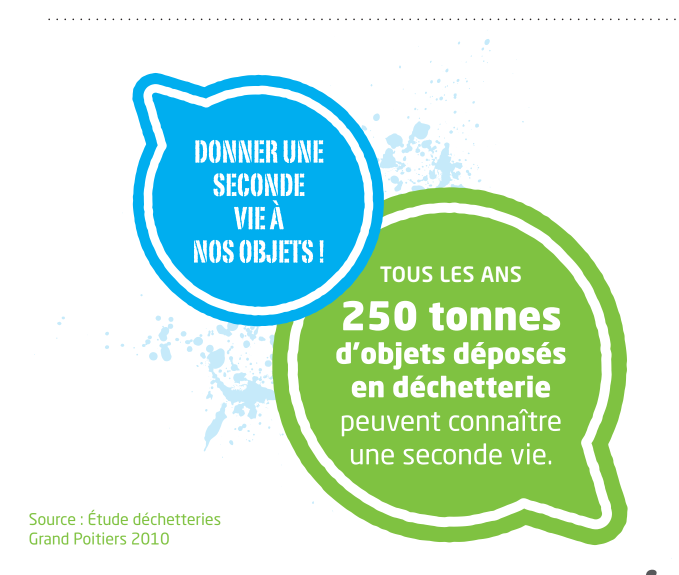
DE BONNES OCCASIONS

Régulièrement, les différents services de la collectivité renouvellent leurs équipements : matériel informatique, véhicules, mobilier...

Afin de **favoriser le réemploi,** ce matériel est proposé aux particuliers lors de ventes aux enchères.

Réutiliser pour moins jeter

Pour réduire nos déchets, il existe une solution simple et accessible à tous : **le réemploi.** Au lieu de jeter un objet, il est souvent possible de lui **donner une seconde vie**, un nouvel usage. Réparation, location, don, occasion... les filières du réemploi permettent de prolonger la durée de vie des objets.



Source : Étude déchetteries Grand Poitiers 2010

RÉUTILISER, REVENDRE, RÉPARER... DE NOMBREUX AVANTAGES

- Réduire nos déchets
- Allonger la durée de vie des objets
- Réaliser des économies substantielles
- Favoriser les emplois de proximité (retoucheurs, cordonniers, réparateurs…)
- Favoriser l'insertion de personnes en difficulté
- Sauvegarder des savoir-faire, des métiers artisanaux

DEEE - LA RÈGLE DU 1 POUR 1 ET LES SOLUTIONS FACILES

Déchets d'équipements électriques et électroniques, ampoules basse consommation, extincteurs, bouteilles de gaz, pneus… Dans le cadre d'un nouvel achat, les professionnels concernés ont l'obligation de reprendre vos «usagés» car vous payez, pour la plupart de ces produits, une écotaxe. Pour rapporter vos DEEE (déchets d'équipements électriques et électroniques), 3 solutions :

1. donnez-les à une association, s'ils fonctionnent encore
2. rapportez-les en magasin (ou à la livraison lors d'un achat neuf)
3. déposez-les à la déchetterie Saint-Nicolas ou de Ligugé

→ NOUVEAU - BORNES TEXTILE

Vêtements, chaussures, maroquinerie, linge… Ne jetez plus vos vieux textiles ! **Grand Poitiers augmente les points de dépôts textile** avec l'association Le Relais.

Où déposer ?

- auprès des associations locales : liste sur grandpoitiers.fr
- dans les nouvelles bornes : liste et carte de localisation sur grandpoitiers.fr



ENTRETENIR ET RÉPARER

Entretenir un appareil régulièrement prolonge sa durée de vie et évite souvent la panne. Cependant, si une panne survient, il est presque toujours possible de réparer plutôt que de jeter et de racheter. Il suffit parfois de changer un petit composant électronique ou une pièce qui ne coûte que quelques euros !





LOUER

Tout le monde possède des objets qui ne servent que très rarement : une décolleuse à papier peint, une échelle, un nettoyeur vapeur... Alors, avant de penser «achat», pourquoi ne pas penser à louer !

ACHETER/VENDRE D'OCCASION

Les produits de seconde main sont le moyen d'offrir une seconde vie aux objets, meubles, voitures, vêtements, livres, ordinateurs... Pensez-y !



→ OÙ S'ADRESSER ?

- Dépôts-ventes, vide-greniers
- Friperies, bourses aux vêtements
- Sites internet spécialisés
- Ventes aux enchères



NOUVEAU - ANNUAIRE EN LIGNE DU RÉEMPLOI

Retrouvez toutes les adresses près de chez vous pour acheter d'occasion, louer, faire réparer, revendre ou donner sur **grandpoitiers.fr,** rubrique Cadre de vie / Donner une seconde vie aux objets.



Trier pour mieux **recycler**

Avant de jeter un objet, le tri s'impose. En triant nos déchets, nous favorisons le recyclage et préservons ainsi les ressources de notre planète. Pour trier efficacement, il suffit d'adopter les bons réflexes.



Source : Grand Poitiers 2011

QUELQUES CONSEILS POUR BIEN TRIER

Emballages et conserves
Inutile de les nettoyer, avant de les jeter, il suffit de bien les vider de leur contenu.

Emballages
Les vider, les aplatir si possible et surtout, ne pas les emboîter les uns dans les autres.

Papiers et petits cartons
Ne pas les déchirer ni les mettre en boule.

→ VISITEZ LE CENTRE DE TRI

Le service Déchets-Propreté de Grand Poitiers organise régulièrement des visites du centre de tri.

Informations et inscriptions au **05 49 52 37 98**

SI VOUS HABITEZ DANS LE CENTRE-VILLE DE POITIERS

Pour le tri sélectif et les déchets ménagers, des sacs sont mis à votre disposition gratuitement. Deux adresses pour les obtenir :

Accueil de l'Hôtel de Ville de Poitiers
Place du Maréchal Leclerc - Infos : 05 49 52 35 35

Service Déchets-Propreté de Grand Poitiers
1, rue du Chanoine Duret - Infos : 05 49 52 37 98



Vos sacs **transparents** pour le **tri sélectif**



Vos sacs **noirs** pour les **ordures ménagères**

VERRE ALIMENTAIRE

Bouteilles, bocaux et pots sans les bouchons, capsules et couvercles

À déposer dans une **borne à verre** proche de chez vous

Déposez **les bouchons, capsules** et **couvercles** dans votre **bac jaune**

DÉCHETS REFUSÉS



Objets en faïence, porcelaine, cristal, vaisselle en verre, pots de fleur, flacons de parfum, pare-brise, vitres, miroirs, ampoules électriques

À déposer dans les **déchetteries**

CARTONS, JOURNAUX, MAGAZINES, PLASTIQUES, BRIQUES





Bouteilles transparentes : eau, jus de fruit, soda…
Bouteilles de lait, de soupe…
Bouteilles d'adoucissant, de lessive
et de nettoyants ménagers
Cubitainers, briques alimentaires,
Boîtes de conserve, canettes métalliques,
aérosols, barquettes en aluminium
Bouchons en plastique, capsules, couvercles
Bouteilles d'huile alimentaire

Journaux, prospectus, magazines, boîtes et emballages en carton, feuilles de papier, enveloppes sans fenêtre…

DÉCHETS REFUSÉS



Vaisselle en carton, papiers et cartons salis ou gras, couches-culottes, mouchoirs jetables, essuie-tout, papier peint, calque et carbone.

À jeter avec vos **ordures ménagères**



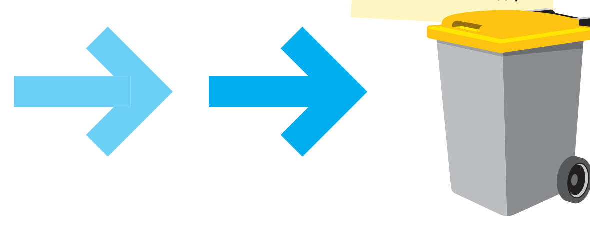
Cartons volumineux

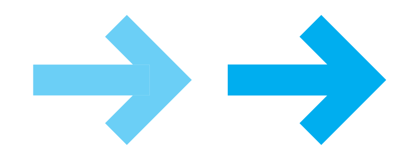
À déposer dans les **déchetteries**

ALIMENTAIRES, MÉTAL











ou dans les **bacs de regroupement**

NOUVEAU

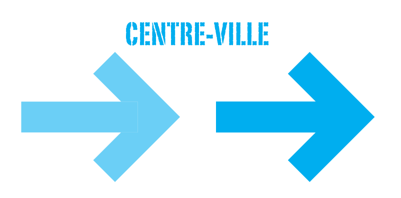
MAINTENANT, VOUS POUVEZ TRIER

Films d'emballage et sacs de caisse en plastique

Pots de yaourt, de crème fraîche

Barquettes alimentaires

CENTRE-VILLE





À mettre dans vos **sacs transparents**

DÉCHETS REFUSÉS



Ustensiles ménagers, sacs craquants et métallisés (type emballages de chips, salade, pain de mie..)

À jeter avec vos **ordures ménagères**





Ampoules électriques, bidons d'huile moteur, d'engrais, de désherbant ou de produits toxiques

À déposer dans les **déchetteries**



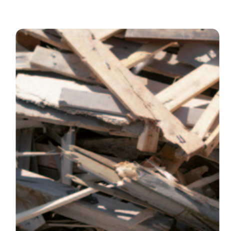
ENCOMBRANTS ET DÉCHETS DANGEREUX

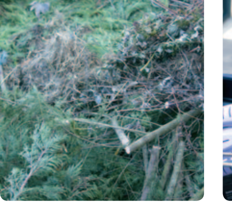
	GRAVATS / INERTES	DÉCHETS VERTS (VOIR PAGE 6) Service gratuit de broyage des végétaux	PAPIERS	CARTONS	BOIS	TOUT VENANT / ENCOMBRANTS
Déchetterie **Bois d'Amour**	✓	✓	✓	✓		✓
Déchetterie de **Fontaine-le-Comte**	✓	✓		✓		✓
Déchetterie de **Ligugé**	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Déchetterie **Saint-Éloi**	✓	✓	✓	✓		✓
Déchetterie **Saint-Nicolas**	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Déchetterie de **Vouneuil-sous-Biard**		✓				✓
LE DEVENIR DES DÉCHETS	Valorisation en sous couches routières	Compostage	Recyclage en papeterie	Recyclage en cartonnerie	Valorisation énergétique ou recyclage	Valorisation énergétique

MEUBLES, INFORMATIQUE, VÊTEMENTS, ÉLECTROMÉNAGER...

Si vos objets sont encore en bon état, **pensez au don** avant de les jeter !
De nombreuses associations leur donneront une seconde vie.









COLLECTE DES ENCOMBRANTS À DOMICILE

La collecte de vos encombrants et déchets verts peut être effectuée à domicile, sur demande et sur rendez-vous, par une entreprise d'insertion. Infos : **05 49 42 82 56**

DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES	MÉTAUX	DÉCHETS DANGEREUX DES MÉNAGES	HUILES DE VIDANGE	CARTOUCHES D'ENCRE	AMIANTE	BATTERIES, PILES ET ACCUMULA-TEURS	
	✓		✓	✓		✓	
	✓		✓	✓		✓	
✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
	✓		✓	✓		✓	
✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
Recyclage	Recyclage en métallurgie	Dépollution / recyclage	Recyclage	Recyclage	Traitement spécifique	Dépollution / recyclage	







DÉCHETS SPÉCIFIQUES

Ampoules basse consommation / néons
Déposez-les dans un point de collecte (grandes surfaces ou vendeurs) ou à la déchetterie Saint-Nicolas.

Bouteilles de gaz
Elles sont consignées, rapportez-les chez les vendeurs.



Déchets de soins (seringue...)
Déposez-les dans les pharmacies référencées.

Médicaments
Déposez vos médicaments (périmés ou non, emballage compris) chez un pharmacien.

Pneumatiques
Ils ne sont pas acceptés en déchetterie, déposez-les chez un garagiste.

Thermomètres à mercure
Déposez-les en déchetterie.



DÉCHETS REFUSÉS EN DÉCHETTERIE

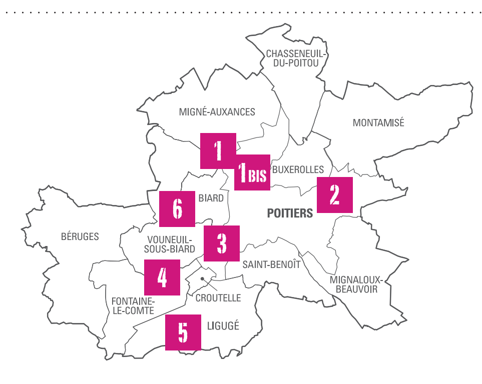
- **Déchets professionnels (artisans, commerçants, professions libérales, etc.)**
- **Pneumatiques**
- **Bouteilles de gaz**
- **Cadavres d'animaux**
- **Carburants**
- **Déchets anatomiques ou infectieux issus des activités de soins**
- **Déchets putrescibles (autres que végétaux)**
- **Produitsc himiques d'usage agricole et tout emballage les ayant contenus (produits phytosanitaires)**
- **Produits chimiques d'usage industriel**
- **Produits corrosifs et instables**
- **Produits explosifs et radioactifs**
- **Résidus de fabrication industrielle**
- **Éléments entiers de voiture ou camion**
- **Graisses et boues de station d'épuration / puisard**
- **Huiles alimentaires ou de vidange si le volume est supérieur à 10 litres**
- **Lisier et fumier**
- **Médicaments**
- **Ordures ménagères et emballages**
- **Verre alimentaire**

!?

Plus d'infos : **05 49 52 37 98**
dechetteries.grandpoitiers.fr



LES DÉCHETTERIES



1. DÉCHETTERIE SAINT-NICOLAS

Route de Parthenay - Migné-Auxances
Ouverture : du mardi au dimanche
De 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h30
Fermeture : lundi

1BIS. PLATE-FORME DE COMPOSTAGE SAINT-NICOLAS

Ouverture : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h (fermeture à 17h du 1er novembre au 31 mars)

- Réservé aux dépôts de déchets verts des particuliers équipés d'une remorque
- Vente de compost et mise à disposition de broyat (dans la limite des stocks disponibles).

2. DÉCHETTERIE SAINT-ÉLOI

Route de Bonneuil - Poitiers
Ouverture : du lundi au samedi
De 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h30
Fermeture : dimanche

3. DÉCHETTERIE BOIS D'AMOUR

Route de la Garenne - Poitiers
Ouverture : du mardi au samedi
De 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h30
Fermeture : lundi, dimanche

Vos déchetteries sont fermées les 1er janvier, 1er mai, 14 juillet, 15 août et 25 décembre.

4. DÉCHETTERIE DE FONTAINE-LE-COMTE

Route de Béruges - Fontaine-le-Comte
Ouverture : lundi, de 13h30 à 18h30, mercredi et samedi, de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h30, dimanche, de 9h30 à 12h30
Fermeture : mardi, jeudi et vendredi

5. DÉCHETTERIE DE LIGUGÉ

ZA les Erondières - Ligugé
Ouverture : lundi et samedi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h30, mercredi de 9h30 à 12h30 et vendredi de 13h30 à 18h30
Fermeture : mardi, jeudi et dimanche

6. DÉCHETTERIE DE VOUNEUIL-SOUS-BIARD

Avenue Camille Hablizig - Vouneuil-sous-Biard
Ouverture : mercredi et samedi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h30
Fermeture : lundi, mardi, jeudi, vendredi, dimanche



DÉCHETTERIES, MODE D'EMPLOI

- Se présenter **15 minutes** avant l'heure de fermeture.
- Le volume de déchets est limité à **2 m³** par jour et par usager (déblais et gravats limités à 1 m³).
- Type de véhicules admis : largeur carrossable inférieure ou égale à **2,25 m**, longueur maximale de **7,5 m** et PTAC maximum de **3,5 tonnes**.

LA CARTE D'ACCÈS AUX DÉCHETTERIES

L'accès gratuit aux déchetteries de Grand Poitiers est réservé aux particuliers résidant dans l'agglomération et détenteurs de la carte individuelle d'accès.

Comment obtenir votre carte d'accès ?

- Rendez-vous dans l'une des déchetteries.
- Munissez-vous des documents suivants : justificatif de domicile (photocopie), pièce d'identité et carte grise de votre (vos) véhicule(s).
- Complétez le formulaire de demande de carte disponible dans les déchetteries ou sur internet : dechetteries.grandpoitiers.fr

Votre carte d'accès vous sera remise immédiatement.
En cas de perte, la nouvelle carte vous sera facturée.

Calendrier des **collectes**

Les collectes des déchets ménagers et des déchets recyclables sont organisées en porte-à-porte dans toute l'agglomération de Poitiers. Le calendrier des collectes est différent selon votre lieu d'habitation :
Centre-ville de Poitiers // Poitiers hors centre-ville // Communes de Grand Poitiers

QUELQUES CONSEILS POUR LA COLLECTE

!?

80 EUROS D'AMENDE !

Ne déposez pas n'importe quoi, n'importe où, n'importe quand…
Sinon, **l'amende est de 80 euros !**

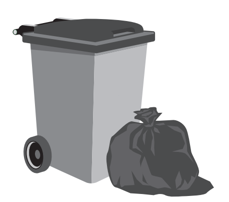
SI VOUS HABITEZ DANS LE CENTRE-VILLE DE POITIERS

Deux adresses pour obtenir vos sacs, **ils sont gratuits !**
N'oubliez pas de vous munir d'un justificatif de domicile.

- **ACCUEIL DE L'HÔTEL DE VILLE DE POITIERS**
  Place du Maréchal Leclerc - Infos : 05 49 52 35 35
- **SERVICE DÉCHETS-PROPRETÉ DE GRAND POITIERS**
  1, rue du Chanoine Duret - Infos : 05 49 52 37 98



Vos sacs **transparents** pour le **tri sélectif**

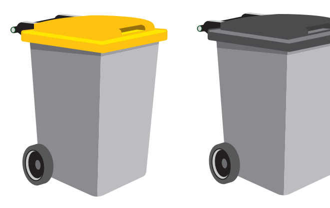


Vos sacs **noirs** pour les **ordures ménagères**

- **Si vous habitez un immeuble avec une gestion collective des déchets :** triez et déposez vos déchets dans les lieux prévus à cet effet.
- **En cas de vol ou de détérioration de vos bacs** de collecte, contactez le Service Déchets-Propreté de Grand Poitiers.

SI VOUS HABITEZ HORS DU CENTRE-VILLE DE POITIERS OU DANS UNE COMMUNE DE GRAND POITIERS





Bac **jaune** Bac **gris**

Pour obtenir vos bacs de collecte, contactez le Service Déchets-Propreté de Grand Poitiers au **05 49 52 37 98**

- **Si vous avez un bac :**
  - Pensez aux rippeurs ! Le bac doit être présenté couvercle fermé et à un endroit accessible aux véhicules de collecte.
  - Le bac ne doit pas être trop lourd (pas de gravats…).
  - Après la collecte, rentrez votre bac le plus tôt possible.
  - Vous avez la responsabilité de son entretien, il doit être maintenu en bon état de propreté.

DANS LE CENTRE-VILLE DE POITIERS

4 collectes des **ordures ménagères** par semaine

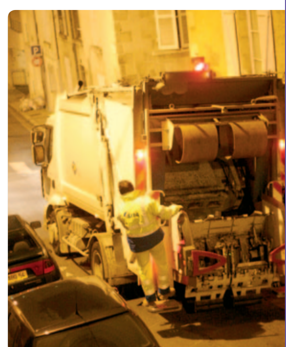


À partir de **18h30**

Les déchets doivent être déposés sur le trottoir devant votre habitation dans les **bacs gris ou sacs noirs** mis à votre disposition.









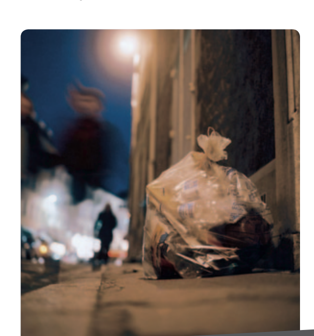
1 collecte des **emballages recyclables** par semaine

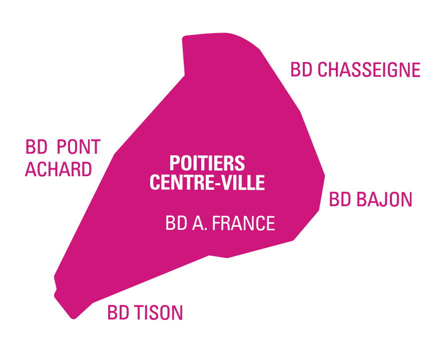
MARDI

À partir de **18h30**

Les déchets recyclables (sauf le verre) doivent être déposés sur le trottoir devant votre habitation dans les **sacs transparents** mis à votre disposition.







DANS POITIERS, HORS CENTRE-VILLE

La collecte des **ordures ménagères** (Bac gris)

LUNDI | MARDI | MERCREDI
JEUDI | SAMEDI

À partir de **5h00**
Les bacs peuvent être sortis
la veille au soir

Pour les zones à **forte concentration d'habitants ou d'activités** (habitat collectif, campus, ZI République), la collecte est organisée les lundis, mercredis et vendredis.

La collecte des **emballages recyclables** (Bac jaune)

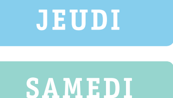
MARDI | MERCREDI | JEUDI
VENDREDI | SAMEDI

À partir de **5h00**
Les bacs peuvent être sortis
la veille au soir

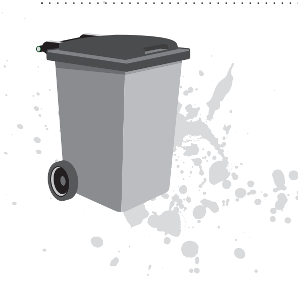
DANS LES COMMUNES DE GRAND POITIERS

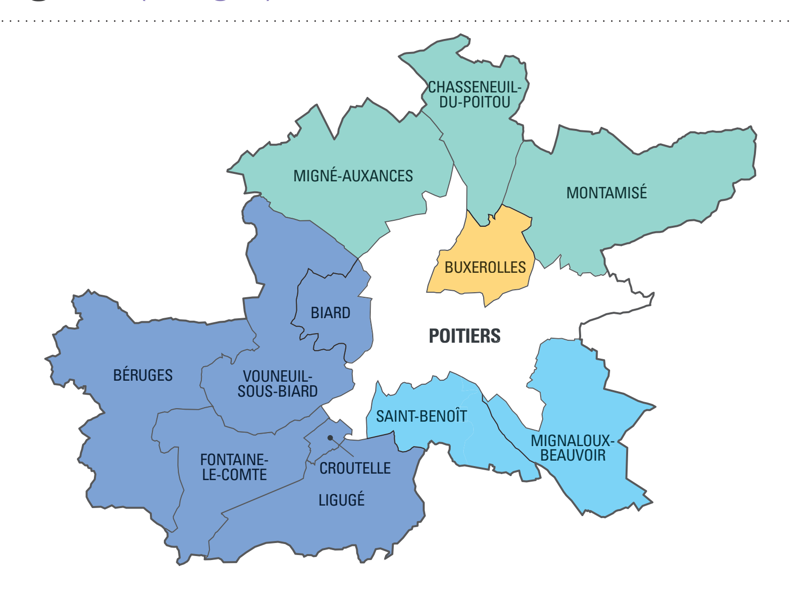
La collecte des **ordures ménagères** (Bac gris)





À partir de **5h00**
Les bacs peuvent être sortis
la veille au soir



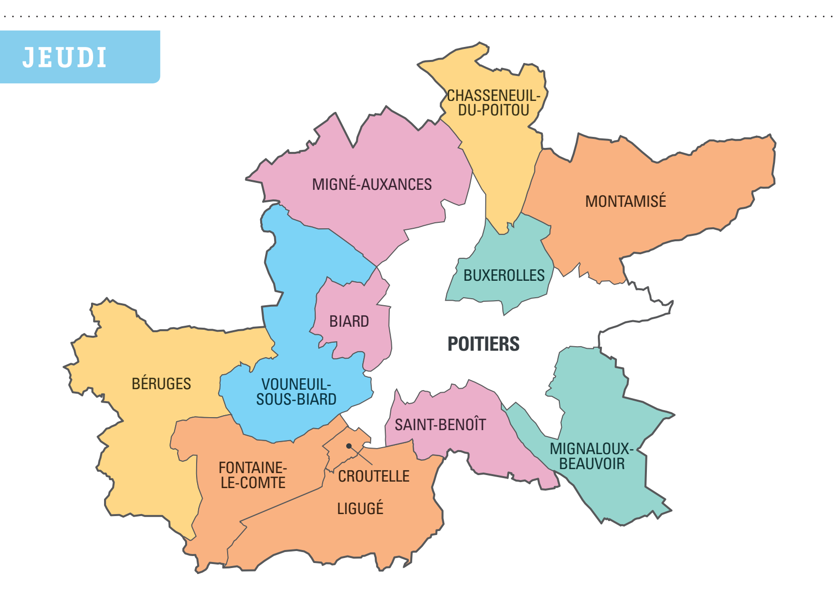


La collecte des **emballages recyclables** (Bac jaune)



À partir de **5h00**
Les bacs peuvent être sortis
la veille au soir





POUR EN SAVOIR PLUS

SERVICE DÉCHETS-PROPRETÉ

grandpoitiers.fr

dechets-proprete.grandpoitiers.fr

Vous pouvez également télécharger
les fiches pratiques sur le site **grandpoitiers.fr**

BÉRUGES

BIARD

BUXEROLLES

CHASSENEUIL-DU-POITOU

CROUTELLE

FONTAINE-LE-COMTE

LIGUGÉ

MIGNALOUX-BEAUVOIR

MIGNÉ-AUXANCES

MONTAMISÉ

POITIERS

SAINT-BENOÎT

VOUNEUIL-SOUS-BIARD







Grand Poitiers
Hôtel de Ville
BP 569 - 86021 POITIERS cedex
Tél. 05 49 52 35 35
Fax 05 49 52 38 80

agencemba.fr // Photos S. Laval - Fotolia – Shutterstock – Éco-emballages – Grand Poitiers // Service communication - 2013 // imprimé sur papier recyclé